



REF: 632/14

Antananarivo, le 29 septembre 2014

//-)
MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION
-Rabat-

Destinataire principale : Cab1
Destinataire : SG
Destinataire : DG8/1
Destinataire : Direction des Affaires Africaines
Transmission : très urgente
Diffusion :

Objet: Affaire nationale : Mission à l'île Maurice/ Réélection de M. Mohamed Bennouna à la Cour Internationale de Justice (CIJ).

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, conformément aux instructions de M. le Secrétaire Général, je me suis rendu à l'île Maurice pour rencontrer le Ministre des Affaires Etrangères ainsi que le Directeur chargé des candidatures au sein des organisations internationales (M. N. Ubaiyan, Ministre Conseiller).

Le Ministre, Dr Arvin BOOLELL, après mon exposé sur les qualités évidentes de la candidature de M. Bennouna, m'a informé qu'il existait en principe une solidarité entre les pays de l'Océan Indien qui exigeait que l'on soutienne automatiquement les candidatures émanant de Madagascar, des Seychelles ou des Comores.

Mais étant donné le souhait évident du Maroc de renforcer davantage les relations avec son pays et malgré le fait que Madagascar présente une candidature qui «a toutes les chances de passer», l'île Maurice examinera avec bienveillance la candidature de M. Bennouna qui «en principe, ne devrait pas poser de problème».

Après quoi, le Ministre mauricien, qui a des visées pour devenir le future Premier Ministre lors des élections qui auront lieu en décembre 2014 a tenu à me parler seul pour m'affirmer ce qui suit:

M. Berenger, ancien Premier Ministre et Secrétaire Général du parti MMM, vient de signer un accord avec l'actuel Premier Ministre Ramgoolam pour une alliance qui aboutirait en décembre 2014 à un partage du pouvoir.

M. Berenger serait Premier Ministre et M. Ramgoolam, Président- le statut de Premier Ministre, après amendement de la Constitution, serait moins important qu'à l'heure actuelle et celui du Président serait renforcé.

Ceci étant, connaissant la position perpétuelle de M. Berenger sur notre affaire nationale (totalement et ouvertement hostile à notre intégrité territoriale) et conscient de son prestige et de son impact sur les décideurs des pays voisins, le retour de M. Berenger au pouvoir, dans un pays où le rôle du Président est purement protocolaire, aurait un impact négatif indéniable sur les relations entre le Maroc et l'île Maurice, et particulièrement sur l'affaire du Sahara.

M. Berenger tentera d'autoriser, encore une fois, les séparatistes à ouvrir une « ambassade » à l'île Maurice et s'opposera sans le moindre doute à toute initiative visant à améliorer les relations entre nos deux pays.

Pour toutes ces raisons, et étant donné ses ambitions ouvertes d'assumer un poste supérieur au Ministre des Affaires Etrangères, Dr. Arvin BOOLELL m'a confié son souhait très urgent de voir le Maroc « l'aider » à couvrir la campagne qui est déjà lancée et qui va coûter extrêmement cher (...)

Il m'a affirmé qu'il n'oublierait pas si notre Royaume l'aidait à un tournant aussi décisif et qu'il défendrait toujours nos intérêts une fois reconduit ou nommé Premier Ministre ou Vice Premier Ministre.

Permettez-moi à cette occasion d'insister sur les points suivants :

- Nos voisins ne restent pas les mains croisés et ont déjà envoyé, il y a quelques semaines une délégation, composée de politiciens et d'investisseurs (pour un séjour d'une semaine à l'Hôtel Ambre), afin de renforcer les liens avec l'Algérie et très probablement de pousser l'île Maurice à revoir sa position sur notre affaire nationale, avec réouverture d'une « ambassade » du Polisario.
- Le maintien du Dr. Arvin BOOLELL comme Ministre des Affaires Etrangères, ou mieux encore, sa nomination comme Premier Ministre ou comme vice Premier Ministre, renforcerait notre position et servirait de garde-fou à toutes les actions hostiles futures de M. Berenger qui, de toutes les façons, fera partie du nouveau gouvernement.

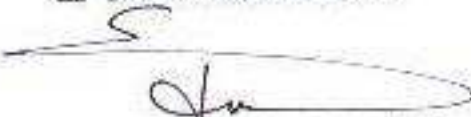
Par conséquent, la demande d'aide, rapide et substantielle, exprimée par le Ministre Boolell, devrait être examinée de la manière la plus positive.

Il sera notre avocat devant un Berenger qui n'a jamais caché son hostilité la plus profonde pour notre pays.

Permettez-moi d'insister sur l'urgence et la nécessité de venir à l'aide à un décideur qui aura toujours son mot à dire sur la gestion de la diplomatie à Maurice et qui va nous aider sérieusement à empêcher nos adversaires d'imposer leur point de vue.

Considération,

L'Ambassadeur


Mohamed AMAR

